



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



Créteil, le 6 décembre 2018

Madame, Monsieur Dulca
4, rue Madeleine Brès
94450 Limeil-Brévannes

**ASH2 - 1^{er} et 2nd degré
du Val-de-Marne
Commission
Départementale
d'Orientation vers les
enseignements Adaptés
du Second Degré**

Vice-Président
Sébastien Mounié

Secrétariat
Paula Calheiros
Téléphone
01 45 17 60 36
Télécopie
01 45 17 60 99

Mél.
Ce.cdo94@ac-creteil.fr

**Immeuble le Saint-Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que votre enfant Elisei-David Dulca né(e) le 21 juillet 2007 est affecté(e) en classe de 6ème SEGPA pour l'année scolaire 2018-2019 dans l'établissement ci-dessous :

Collège Pierre Brossolette
38, avenue du Président J.F. Kennedy
94190 Villeneuve Saint Georges
Tél. : 01 56 87 10 70

Je vous invite à vous mettre en rapport avec cet établissement dès réception de ce courrier.

A défaut, votre enfant serait considéré comme démissionnaire et perdrat le bénéfice de cette affectation, la place qui lui est proposée serait alors libérée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation
nationale du Val-de-Marne,

Guylène Mouquet-Burton

IMPORTANT : à l'issue de l'année de pré-orientation en classe de 6^{ème} SEGPA, le dossier de l'élève sera complété et à nouveau étudié par la commission pour une éventuelle orientation en 5^{ème} SEGPA. Dans le cas contraire un retour en milieu ordinaire ou encore une autre orientation pourrait-être envisagé.